

Tél01 60 60 30 74 Courriel Ce.0770108z@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Elémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 19/10/2021 De 18 H00 à 20H10...
--	---	--	--

Présents :

Enseignant(e)s de l'école	● Mme Coutinho ● Mme Perez ● ● Mme Debril	● Mme Da Silva ● Mme Plé ● Mme Dugage ● Mme Burle
Membres du RASED	● Mme Gallet Corine ●	● ●
IEN ou son représentant	●	●
DDEN	●	●
Parents élus	Mme Myriam Merzoug Mme Aurélie Chenede Mme Diane Abreu Mme Florence Lours Mme Jessica Magro Mme Sophia Demane Mme Nina Kamayengue Mme Elodie Menard Mme Vallot Mélanie	
Le maire ou son représentant	● M Auzet	●
Conseiller municipal	●	●
Autres membres invités	● ●	● ●
Absent(es) ● Mme Vanesse Breuiller ●	Absent(es) excusé(es) ● Mme Verger, Enseignante ● Mme Moughamir-M'Lik (Inspectrice de l'Education Nationale)	● ●

Président(e) de séance : Mme Coutinho	Secrétaire de séance : Mme Perez
--	-------------------------------------

ORDRE DU JOUR
du 1^{er} conseil d'école (propositions)

1. Modalités du fonctionnement et attributions du conseil d'école :**Rôle des parents d'élèves élus :**

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils y ont voix délibérative.

Le conseil d'école :

- vote le règlement intérieur de l'école
- adopte le projet d'école
- donne son avis et fait des suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes questions intéressant la vie de l'école
- peut proposer un projet d'organisation du temps scolaire dérogatoire

Présentation Maître E Corine Gallet :

Modalités de fonctionnement du conseil d'école

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école, organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il y a 3 conseils d'école dans l'année.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école:

1° Vote le règlement intérieur de l'école;

2° Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire;

3° Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur:

a) Les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement;

b) L'utilisation des moyens alloués à l'école;

c) Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés;

d) Les activités périscolaires;

e) Le liaison avec le périscolaire

f) L'hygiène scolaire;

g) La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement

h) Le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.

4° Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école;

5° En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école;

6° Donne son accord

En fin d'année scolaire, le directeur de l'école établit à l'intention des membres du conseil d'école un bilan sur toutes les questions dont a eu à connaître le conseil d'école, notamment sur la réalisation du projet d'école, et sur les suites qui ont été données aux avis qu'il a formulés.

Par ailleurs, le conseil d'école est informé des conditions dans lesquelles les maîtres organisent les rencontres avec les parents de leurs élèves, et notamment la réunion de rentrée.

Les parents d'élève élus doivent proposer les points qu'ils souhaitent ajouter à l'ordre du jour au plus tard dix jours avant la date butoir du conseil d'école.

Ces points seront étudiés par la directrice qui se réserve le droit de les aborder soit au conseil d'école soit lors d'un entretien s'ils ne relèvent pas du conseil d'école.

Les parents d'élèves sont élus jusqu'aux élections suivantes.

Résultats des élections de parents d'élèves 2021/2022 :

Une seule liste avec pour candidat :

Titulaires :

Myriam Merzoug

Aurélie Chenede

Diane Abreu

Mélanie Vallot

Florence Lours

Jessica Magro

Sophia Demane

Suppléants:

Nina Kamayengue

Nombre d'inscrits	232
Nombre de votants	95
Nombre de votes blancs ou nuls	36
Nombre de suffrages exprimés	59
Taux de participation	40.95%

2. Organisation pédagogique de l'école

Enseignante	Effectifs par niveau	Effectifs de classe
Mme PEREZ	10 PS 10MS	20
Mme VERGER / Mme DEBRIL	21 MS	21
Mme DA SILVA	22 GS	22
Mme PLE	21 CP	21
Mme DUGAGE	16 CE1 et 10 CE2	26
Mme BURLE	14 CE2 10 CM1	24
Mme COUTINHO	18 CM2 et 7 CM1	25

- Pas de décloisonnement cette année
- *Piscine* : A partir de janvier, sur une période de 7 semaines, les lundis et jeudis matins avec les ce1, ce2 et CM2.

3. Vote et approbation du règlement intérieur de l'école

Modifications apportées : Les montres connectées doivent être éteintes. Concernant les téléphones portables, ils sont tolérés éteints, au fond du sac. Avec la mairie a été signée une convention pour que soient accueillis par les agents de cantine les enfants dont les parents sont très en retard à 11h30 et en garderie à 16h30.

En cas d'élèves perturbateurs

Fait établissement envoyé à l'IEN qui statue sur les suites à donner.

Fiche portrait : Demande d'aide de l'équipe de circonscription qui envoie une personne pour évaluer la situation.

Equipes éducatives

Si les faits ont lieu sur le temps périscolaire, les parents sont prévenus des faits par mail, puis, les parents et l'enfant peuvent être reçus en mairie. Une éviction temporaire de la cantine peut être décidée.

Le règlement intérieur de l'école est approuvé à l'unanimité.

4. Sécurité et hygiène :

+ Protocole sanitaire : Nous sommes passés au niveau vert. Le brassage est autorisé et en cas d'absence d'une enseignante, les élèves de sa classe seront accueillis dans les autres classes.

+ Alerte incendie : jeudi 21 septembre 2021

+ PPMS et PPMSA :

PPMS : Risques majeurs Les élémentaires et GS sont confinés dans les couloirs. Les PS/MS vont dans le dortoir et les MS, dans l'atelier.

PPMSA : Le scénario sera imposé et les parents seront informés en amont. Il aura lieu avant les vacances de Noël.

De nouvelles alarmes silencieuses ont été installées et seront bientôt en service.

5. Présentation des axes du projet d'école

- + Améliorer la maîtrise du langage écrit
- + Améliorer la résolution de situation-problèmes
- + Climat scolaire : rédaction du protocole harcèlement (priorité nationale « non au harcèlement »)
- + Culturelle et artistique et Développement durable :
Ruche, poulailler, élection des éco délégués+ création d'une commission, spectacle comédie musicale cycle 1 et 2, abonnement théâtre de Sénart cycle 3 et journée Cirque cycle 2.

6. **Vie de l'école** : Les activités régulières :

+Anglais : Une méthode du CP au CM2 est utilisée sur l'école. Un projet d'intervention d'un professeur d'allemand du collège est en cour pour une initiation en CM1/CM2.

Les aides spécifiques :

- + APC : Intensification des APC sur la première période à 3*30 min puis 2*30min à compter de la période 2
 - + les PPRE : Plan Personnel de réussite éducative à partir du CP : Contrat entre l'élève, les parents et l'enseignant sur 6 semaines qui ciblent des compétences précises et atteignables.
 - + les PAP : pour mettre en place des aménagements spécifiques
 - + *Maitre E* : Mme Gallet est spécialisé dans l'apprentissage de la lecture et est présente à mi-temps jusqu'en janvier au sein de notre école. Elle travaille en petits groupes, en co-intervention avec l'enseignante de la classe et en partenariat avec les parents. Elle intervient du CP au CE2. Mme Gallet remercie la mairie pour le budget alloué. Elle prend en charge une vingtaine d'élèves. Des tests de lecture ont été passés pour détecter d'éventuels problèmes et essayer d'y remédier.
 - + *Les évaluations nationales de CP et CE1* ont été effectuées et les parents reçus individuellement par les enseignantes concernées.
- Bilan : Les difficultés rencontrées le plus fréquemment la résolution de problèmes, représenter des nombres entiers, la reconnaissance de lettres et le lexique.
- + *Les évaluations CM1* ont été effectuées et permettent une orientation des aides spécifiques au sein de la classe ou des APC.

Les sorties pédagogiques :

- + Journée Cirque et arts du spectacle pour le cycle 2 le 30 septembre.
 - + Abonnement au théâtre de Sénart pour les cycles 3 pour trois spectacles les 19 novembre, 17 décembre et le 13 mai (Théâtre, Comédie musicale et danse)
 - + Sortie Maison de l'environnement en forêt de Bréviande pour les maternelles le lundi 8 novembre 2021.
 - + Spectacle sur l'écologie (comédie musicale) de la PS au CP le 28 mars 2022.
 - + Mise en place de ruchers sur Réau (Plessis-Picard et Oury) en partenariat avec la société Barjane implantée sur la commune qui finance totalement le matériel. Le cycle 1 va décorer les ruches. Des interventions sont prévues dans les classes pour sensibiliser les enfants aux abeilles.
- Un poulailler (5 poules) va être installé à côté des Algéco par la société Ecococotte. Les enfants pourront les nourrir et ramasser des œufs.
- + Tour de France :

7. **Coopérative**

- + Don des parents : 1695 €
 - + SOLDE DE 2259 (Dépense 396€ d'adhésion OCCE et 800€ d'abonnement théâtre de Sénart)
- Soit : **3954€**

8. **Travaux**

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour l'investissement des 3 Ecrans Numériques Interactifs, grâce à une subvention de l'EN.

Voici le bilan des travaux réalisés par la Mairie :

Actions	Commentaires
Barreaux de sécurité fenêtre dortoir	Barreaux installés
Installation d'un poulailler	Sera installé le 26/11/2021
Mitigeur de la tisanerie des enseignants	Réparé
Brasseurs d'air CE2/CM1 et CE1	Entreprise relancée le 05.10.21

Fenêtre d'accès pompiers salle 1-13	Entreprise contactée pour évaluer le problème, en attente de RDV
Affaissement faux plafond GS	Renforcement du faux plafond (été 2021)
Dalles du faux plafond de la salle des maîtres	Remises
Classe de Mme Burle	Store cassé. Rideaux installés le 08.09.21
Joint fenêtre MS	OK a été réparé (septembre 2021)
Changement des baies vitrées de la cantine	Fait pendant les vacances d'automne (2020)
Réalisation d'un parking pour le personnel communal et les enseignantes	Livré le 02.11.20

Nouvelles requêtes :

- + Couloir du premier étage : 6 lampes à changer dont une devant les toilettes enfants
- + Mettre des petites cloisons dans les toilettes des PS pour leur intimité et les robinets sont difficiles à utiliser pour les élèves
- + Dans le hall de la salle de motricité : 9 lampes à changer
- + Deux dalles lumineuses dans la salle de classe des CE2/ CM1
- + Classe de CM1/CM2 : Problème avec la barre de renforcement pour le PPMSA et fuite du robinet du deuxième étage

9. Dates et horaires des prochains conseils d'école

Mardi 8 mars 2022 à 18h00

Mardi 14 juin 2022 à 18h00

La séance est levée à 20h10.